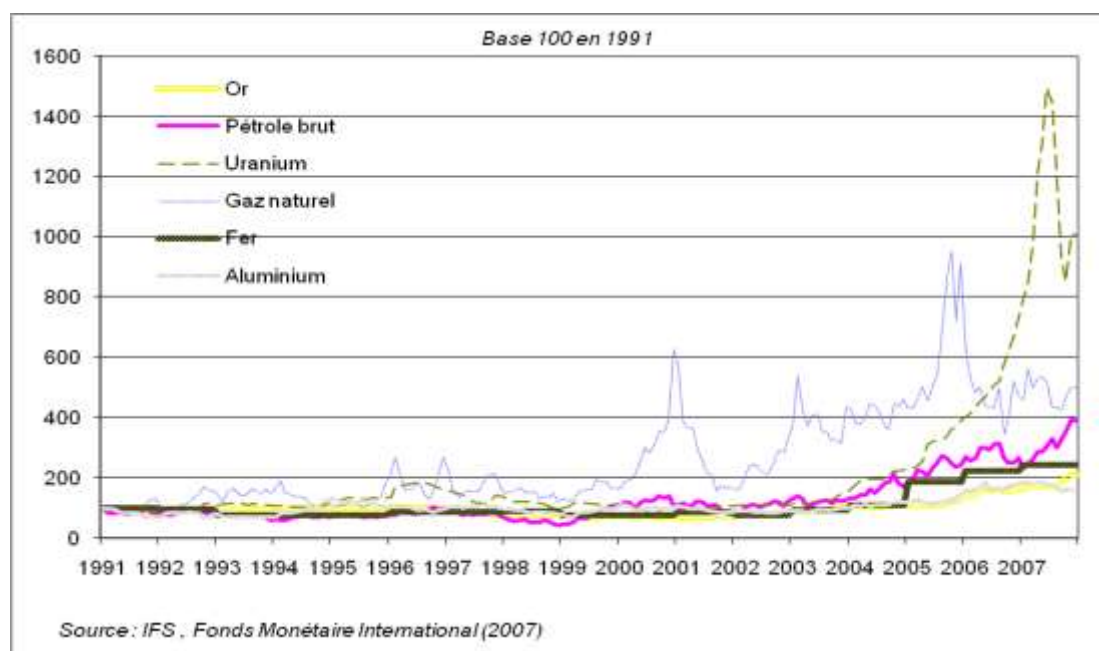


2.1.4. RESSOURCES DU SOUS-SOL

Le sous-sol ouest africain est doté d'importantes ressources minières dont les perspectives de développement sont favorables. Une demande mondiale soutenue a tiré à la hausse les cours internationaux des matières premières minérales et les besoins du marché régional se sont affirmés pour certaines de ces ressources. Le retournement de conjoncture de la deuxième moitié de l'année 2008 n'en a été que plus sensible.

Les mutations rapides de l'économie mondiale, sous l'impulsion de la Chine et de l'Inde en particulier et de la forte demande américaine, ont modifié la donne des marchés internationaux des matières premières minérales. Ceci a été d'autant plus visible du fait d'un déficit d'investissements miniers depuis une quinzaine d'années. Le marché des matières premières avait entamé un nouveau cycle de hausse des cours depuis 2002. L'indice du prix des métaux a été multiplié par 3,4 entre 2002 et 2007 (le prix de l'uranium a même été multiplié par plus de 10). Les cours du pétrole et ceux du Gaz Naturel Liquéfié (GNL) ont triplé depuis 2002 (*cf. graphique 2.6*). Les analystes estiment probable un « super cycle »¹⁶ qui pourrait se traduire par l'allongement de la phase haussière des cours.

Graphique 2.6. Indice des cours de quelques matières premières (1991-2007)



Jusqu'à l'éclatement de la crise financière et économique de 2008, la remontée des cours mondiaux, conjuguée à une situation politique globalement en amélioration permettait d'envisager à moyen et long terme la mise en exploitation de gisements déjà connus de longue date, voire de nouveaux. Ceci nécessite pour les matières pondéreuses que les investissements dans les transports, principalement le chemin de fer, accompagnent ce développement.

¹⁶ Un "super-cycle" est une tendance prolongée de l'augmentation des prix réels des matières premières liée à l'urbanisation et l'industrialisation d'une économie majeure. Voir : Hocaquard Christian, Samama Jean-Claude (2006) : *Cycle et Supercycle. Causes et fonctionnement*.

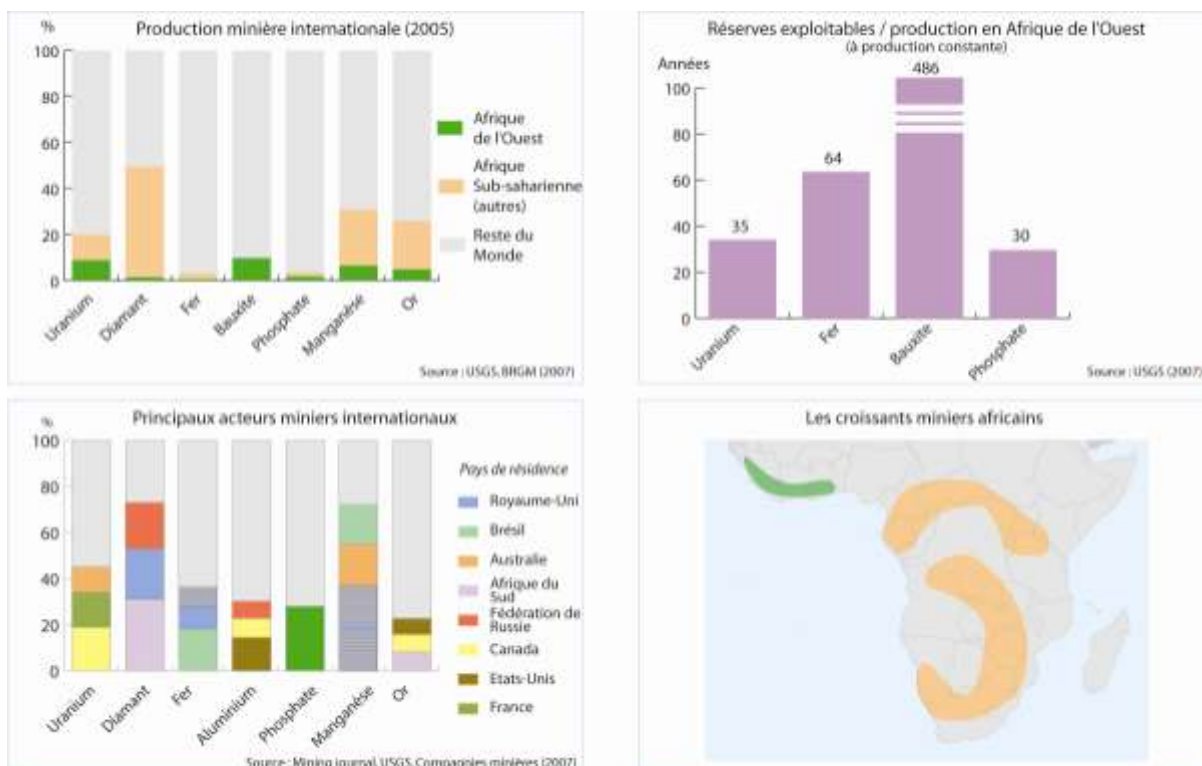
La compétition pour l'accès aux matières premières du sous-sol est devenue un enjeu économique et géopolitique majeur. Dans ce contexte, il faut noter que des financements parfois peu transparents ont alimenté et alimentent encore les conflits (cf. encadré 2.9). Si des retombées positives sont à attendre sur le plan macroéconomique, l'exploitation de ces ressources bénéficie souvent peu aux populations locales, a des impacts environnementaux encore trop négligés et gagnerait à s'appuyer davantage sur les potentialités du marché régional.

Mines

État des lieux

Les ressources minières les plus importantes du continent sont aujourd'hui concentrées en Afrique centrale et australe (Afrique du Sud, RD Congo, Angola, Zambie, Zimbabwe, Namibie et Botswana – cf. graphique 2.7). Ceci n'empêche pas l'Afrique de l'Ouest d'être une région richement dotée en or, uranium, bauxite, fer, phosphate, diamant ou encore manganèse.

Graphique 2.7. Réserves et production minières ouest-africaines



Le niveau élevé des cours internationaux a conforté l'impulsion donnée au niveau mondial à l'exploration minière (or notamment, métaux de base et diamant). Les investissements sont ainsi passés de moins de 2 milliards de dollars US en 2002 à plus de 7 milliards en 2007. Près de 20 % des ces investissements se sont portés sur le continent africain.

Les prospections augurent probablement la mise en valeur future de nouveaux gisements pour l'uranium (troisième mine d'Imouraren au Niger), le fer (Monts Simandou et Nimba en Guinée, Sénégal-Oriental), la bauxite (Guinée) ou encore l'or (Mali, Ghana et Burkina Faso), voire le phosphate (Kaédi en Mauritanie). Par ailleurs, la fin des conflits dans les États de la Mano River va relancer à terme certaines exploitations minières.

Utilisations

Les ressources minières, contribuant à 5 % des exportations régionales (hors pétrole et gaz), sont inégalement réparties. Elles représentent pour nombre de pays, sinon la principale du moins la deuxième source de devises. Le Togo, le Ghana, la Sierra Leone, la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Niger sont autant d'exemple de pays qui dépendent largement des exportations de minerai (*cf. carte 2.13*).

Encadré 2.9. Mines et conflits dans les pays de la Mano River

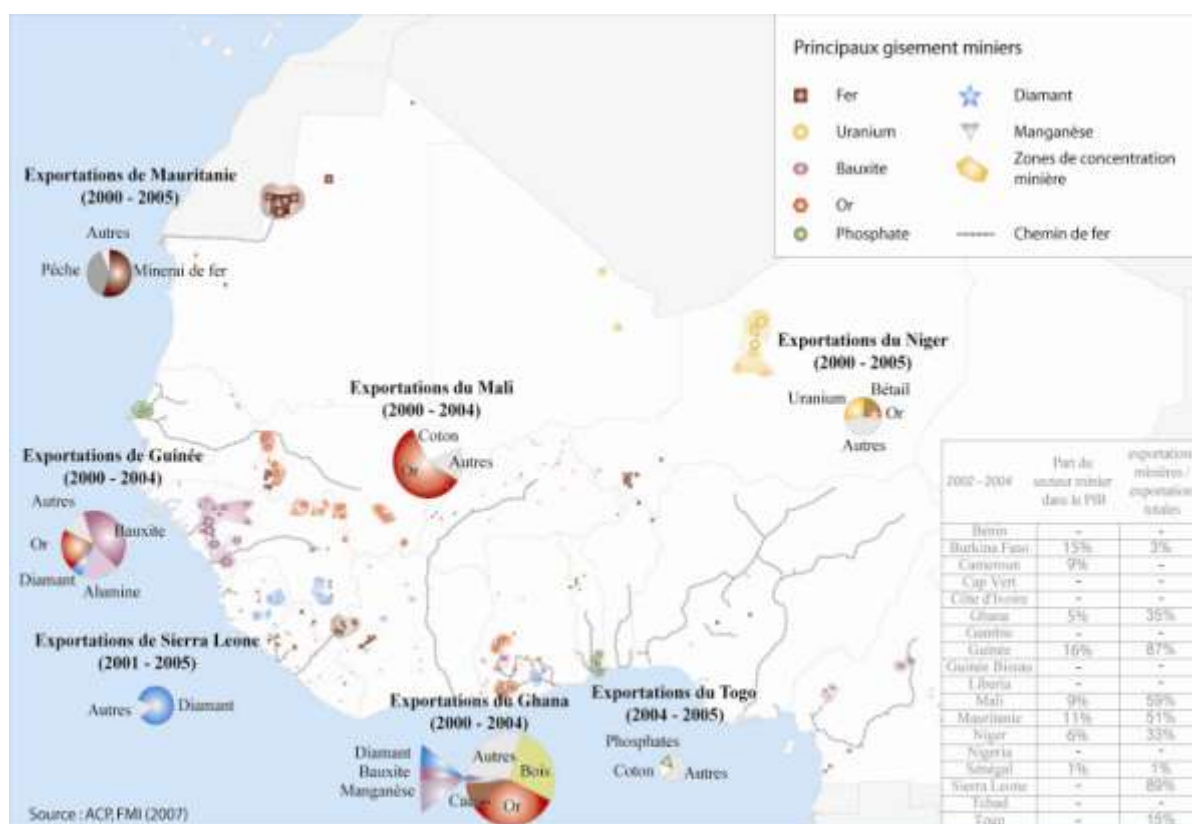
La richesse minière en Afrique est malheureusement liée aux guerres civiles. Le financement de ces conflits est en effet souvent assuré par les ventes de diamant et d'or. C'est ainsi que le contrôle des mines a joué un rôle capital dans les conflits au Sierra Leone et au Liberia. Le Liberia de Charles Taylor a constitué une plateforme pour l'exportation de diamants de la Sierra Leone exploités par les rebelles du Front uni révolutionnaire (FUR). La situation en Côte d'Ivoire, elle aussi, n'échappe pas à cette malédiction....

Suite aux problèmes soulevés par les diamants de la guerre en Angola, République Démocratique du Congo et Sierra Leone, le processus de Kimberley a été établi par le gouvernement d'Afrique du Sud en mai 2000. Cette initiative a pour but de mettre en place un processus de certification d'origine des diamants. La certification internationale est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2003. Les États ouest-africains ont adhéré à ce processus. Néanmoins, l'informalité d'une partie du secteur minier artisanal limite l'efficacité du système de traçabilité de la production de gemmes.

Source : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (2008)

L'industrie minière est souvent l'un des premiers secteurs d'emploi formel dans les pays ouest-africains. Cela se limite pourtant en général à quelques milliers d'actifs par site. Le secteur artisanal informel, souvent associé à la production d'or ou de diamant, emploie quant à lui plusieurs centaines de milliers de personnes. Il s'agit le plus souvent d'une activité saisonnière réalisée dans des conditions difficiles et dangereuses.

Carte 2.13. Principales zones de production et exportations minières



Enjeux et perspectives

Le développement du secteur minier repose sur le trépied constitué autour du marché international, de la stratégie des acteurs internationaux et des politiques des États. Ces dernières années, les pays producteurs ont été dans une situation favorable : ils ont bénéficié de l'attrait accru des investisseurs privés étrangers disposant des ressources et de la logistique tant pour la recherche que pour l'exploitation minière. Les prix élevés et la concurrence que se livrent les entreprises ont parfois permis à ces pays de réviser à la hausse les conditions du partage de la rente avec ces mêmes investisseurs (exemple du Liberia avec Arcelor-Mittal).

Cependant, l'évolution incertaine du prix des matières premières minières renforce l'intérêt d'une industrialisation plus importante à l'aval de l'exploitation. Il est peu probable que les pays acquièrent et maîtrisent certaines technologies liées aux minerais stratégiques telles que l'uranium à moyen terme. Il serait en revanche possible de voir l'Afrique de l'Ouest développer l'industrie de la taille des pierres précieuses, comme on peut le constater dans quelques pays de l'Afrique centrale et australe.

En ce qui concerne les métaux, des opportunités de développement industriel sont envisageables. C'est le cas de la transformation de la bauxite en alumine puis en aluminium. Les capacités de production d'alumine vont être augmentées à travers notamment les sites de la Guinée et du Ghana. Si, en règle générale, la production d'alumine est réalisée autour des sites miniers, les sites de transformation en aluminium tendent à être implantés dans les pays où l'énergie est disponible et peu chère. Les contraintes énergétiques en Afrique de l'Ouest constituent un obstacle majeur pour

développement industriel de la production d'aluminium. C'est d'ailleurs suite à des difficultés de fournitures d'énergie que l'entreprise Volta Aluminium Company a récemment fermé son site de production d'aluminium au Ghana. En revanche, au Cameroun, le potentiel de production d'aluminium primaire (électrolyse d'alumine) doit être triplé d'ici 2012. L'alumine de Guinée, en partie exportée vers le site d'Edea (Cameroun), devrait y trouver un marché plus important à l'avenir.

Tableau 2.3. Projets d'industrialisation de la bauxite en Afrique de l'Ouest

Pays	Type d'investissement	Capacité projetée (millions de tonnes/an)	Investisseurs	Date
Cameroun				
Edea (alucam)	Usine d'aluminium (extension)	0,26 (0,09 en 2005)	Alcan	2012
Guinée				
Kamsar	Usine d'alumine (création)	1,5	Alcan, Alcoa	2009
Friguia	Usine d'alumine (extension)	1,4 (0,78 en 2005)	Rusal	2009
Boké	Usine d'alumine (création)	2,8	GAC, Technip France	2008
Ghana				
	Usine d'alumine (création)	1,5 - 2	Alcan	n.d.

Source : USGS, DREE (2007)

Pétrole et gaz

État des lieux

L'histoire de la production pétrolière des pays africains est relativement récente, alors que les premiers gisements ont été découverts dans d'autres régions du monde au XIX^{ème} siècle. La seule exception est l'Égypte. Le premier champ d'or noir est découvert en 1869 à Gemsa, le long du Sud-Ouest du canal de Suez ; son exploitation a débuté en 1910. Ailleurs, c'est à l'orée des années 1950 que les prospections et l'exploitation commencent.

L'Afrique de l'Ouest participe à hauteur de 30 % de la production de pétrole africain et dispose d'environ un tiers des réserves du continent (*cf. tableau 2.4*). Le Nigeria est de loin le producteur le plus important de la région avec 120 millions de tonnes, ce qui représente 3 % de la production mondiale, 27 % de la production africaine ou près de 90 % de celle de l'Afrique de l'Ouest. Viennent loin derrière le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Tchad entré dans le concert des pays pétroliers en 2003, puis la Mauritanie depuis 2006.

Tableau 2.4. Réserves et productions pétrolières africaines (2006)¹⁷

Pays	Réserves milliards barils (tonnes)	% réserves mondiales	Production millions tonnes 2006	Exportation milliers barils jours	Rente pétrolière /PIB%	Durée des réserves (années)
Nigeria	36,2 (4,7)	3,0	119,2	2 150	40	40
Libye	41,5 (5,4)	3,4	67,2		52	81
Algérie	12,3 (1,6)	1,0	86,2		15	19
Angola	9,0 (1,2)	0,7	69,4	1 347	43	18
Soudan	6,4 (0,9)	0,5	19,6	320	14	45
Egypte	3,7 (0,5)	0,3	33,0		6	15
Gabon	2,1 (0,3)	0,2	11,6	220	30	25
Congo	1,9 (0,3)	0,2	13,5	234	40	19
Guinée Equatoriale	1,8 (0,25)	0,1	17,7	385		14
Tchad	0,9 (0,12)	0,1	8,0	157	50	15
10 pays	130 (18,0)	10,0	438,2		39	41
Monde	1 298 (180,2)		3 914,1			

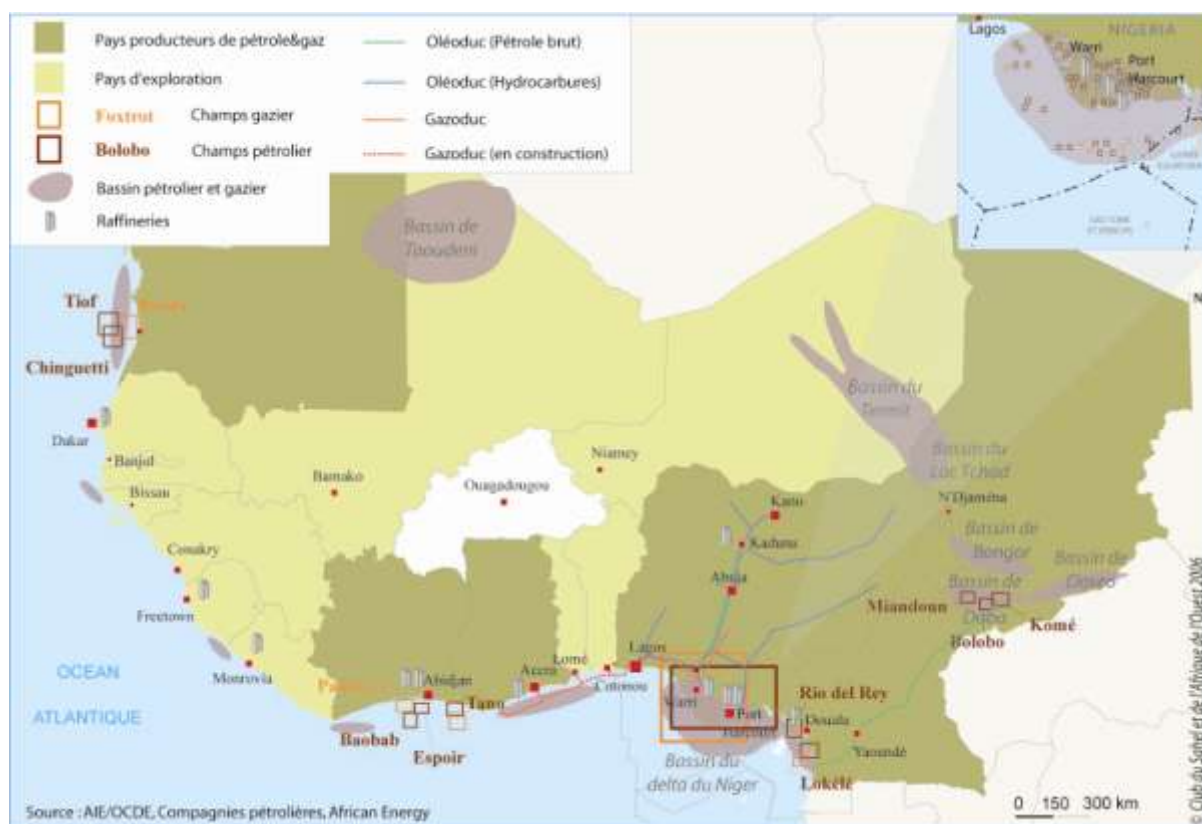
Source : Philippe Hugon à partir des statistiques British Petroleum.

Les nouvelles découvertes sont nombreuses et les perspectives de développement de la production importantes. A l'exception du Burkina Faso et du Cap Vert, tous les pays mènent des activités de prospection et d'exploration (*cf. carte 2.14*). Les promesses ne sont pas identiques selon les pays. Les plus importantes se trouvent dans les pays producteurs actuels, principalement au Nigeria. L'objectif fixé par les autorités du pays est d'atteindre 4 millions de barils/jour en 2010, confirmant ainsi sa position dominante dans la sous région. Le Tchad, la Mauritanie ou la Côte d'Ivoire ne sont pas en reste. Enfin, que ce soit les pays côtiers ou les pays sahéliens enclavés, des espoirs d'exploiter de l'or noir de manière rentable existent. Se dessinent ainsi deux grands ensembles pétroliers : la zone côtière du golfe de Guinée à la façade atlantique où l'essentiel de l'exploitation est faite en mer et dont la mise en valeur est largement engagée. Celui de la zone sahélo-saharienne offre d'importantes perspectives. Exploré plus récemment, il est encore peu exploité et nécessitera de résoudre les questions de son transport jusqu'à la mer et de sécurité dans la zone.

Souvent associé au pétrole, le gaz fait l'objet d'une exploitation plus récente. Le Nigeria, quasi-unique producteur de la région, dispose de réserves prouvées d'une capacité de 5,2 milliards de mètres cubes, soit 36 % du total des réserves africaines et 2,9 % des réserves mondiales prouvées. La production est appelée à augmenter fortement au cours des années à venir, avec l'ouverture de nouveaux gisements et l'entrée en fonctionnement de nouvelles usines de traitement du Gaz Naturel Liquéfié (GNL), mais elle se heurte à d'importantes contraintes environnementales (*cf. encadré 2.10*).

¹⁷ 1 tonne de pétrole représente en moyenne 7,6 barils. Il s'agit des réserves prouvées. Les durées des réserves sont calculées à partir des réserves prouvées en 2006. Les réserves augmenteront en fonction des prix et des technologies. Le rythme de découvertes devient toutefois inférieur à celui des prélèvements. On peut, compte tenu des incertitudes de découvertes, augmenter de 50% en moyenne la durée d'exploitation possible.

Carte 2.14. Bassins de production de pétrole et gaz



Encadré 2.10. Exploitation pétrolière et contraintes environnementales au Nigeria

La production pétrolière au Nigeria, située à la fois en onshore et en offshore, est extraite de 250 champs pétroliers, soit plus de 600 puits. Dans la région du delta, entre Warri – Port Harcourt, les puits sont largement dispersés sur une zone comprenant 1 500 communautés villageoises agricoles et piscicoles.

A l'heure de la compétition autour de cette richesse, l'exploitation au plus bas coût possible est recherchée. Les conditions d'extraction des hydrocarbures ne suivent pas, dans la plupart des cas, les normes internationales pour la protection de l'environnement : 40% des infrastructures pétrolières sont âgées de plus de 15 ans et devraient par conséquent être remplacées. En quarante ans, les environnementalistes ont dénombré 4 000 déversements de pétrole dans le delta rendant stériles de nombreuses zones de mangroves.

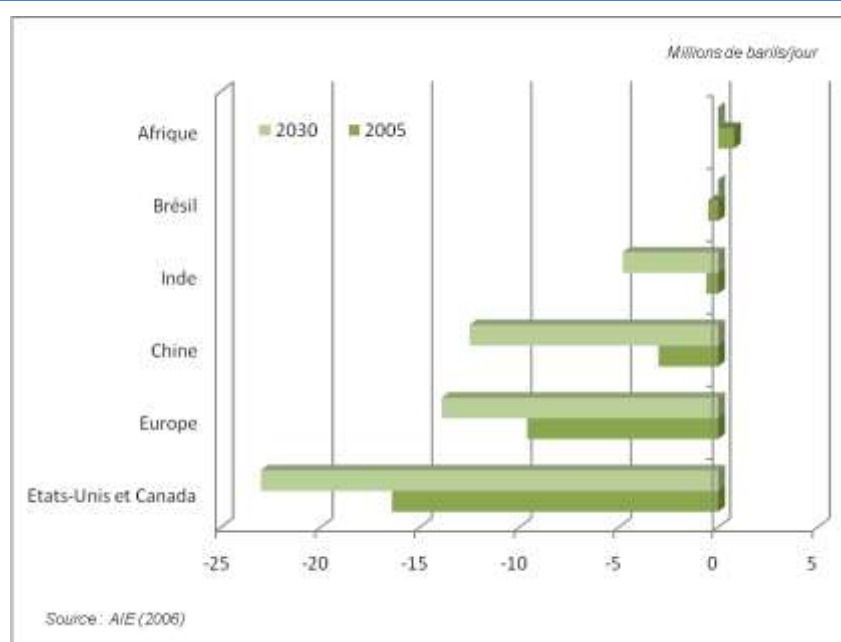
Par ailleurs, 75% du gaz, associé à l'exploitation de pétrole, est brûlé, soit 70 millions de m³ de gaz par jour, l'équivalent de la consommation africaine de gaz naturel en 2001. Ceci est lourd de conséquence sur l'environnement et la santé : pluies acides, émanation de gaz toxiques dans l'air etc.

Source : texte repris de Flanchette Sylvie (2006) : Menaces sur les deltas

Utilisations

A l'avenir les tensions sur le marché pétrolier vont se renforcer. D'ici 2030, la demande mondiale devrait continuer pourtant de croître à un rythme modéré (1,3 % par an). Elle sera moins forte dans les pays de l'OCDE (0,6 %) que dans les économies en développement (2,5 %), particulièrement en Asie (Chine, Inde, Indonésie) et en Afrique. Cependant, les grands pays consommateurs vont voir leur dépendance à l'égard des importations pétrolières s'accroître fortement (cf. *graphique 2.8*). En 2030, celle du Japon et de la Corée sera totale ; elle atteindra 92 % pour l'Union européenne et 74 % pour les Etats-Unis. Quant à l'Inde et la Chine, cette dépendance devrait atteindre respectivement 87 % et 77 % en 2030 contre 69 et 46 % en 2005¹⁸.

Graphique 2.8. Solde offre – demande de pétrole (2005 – 2030)



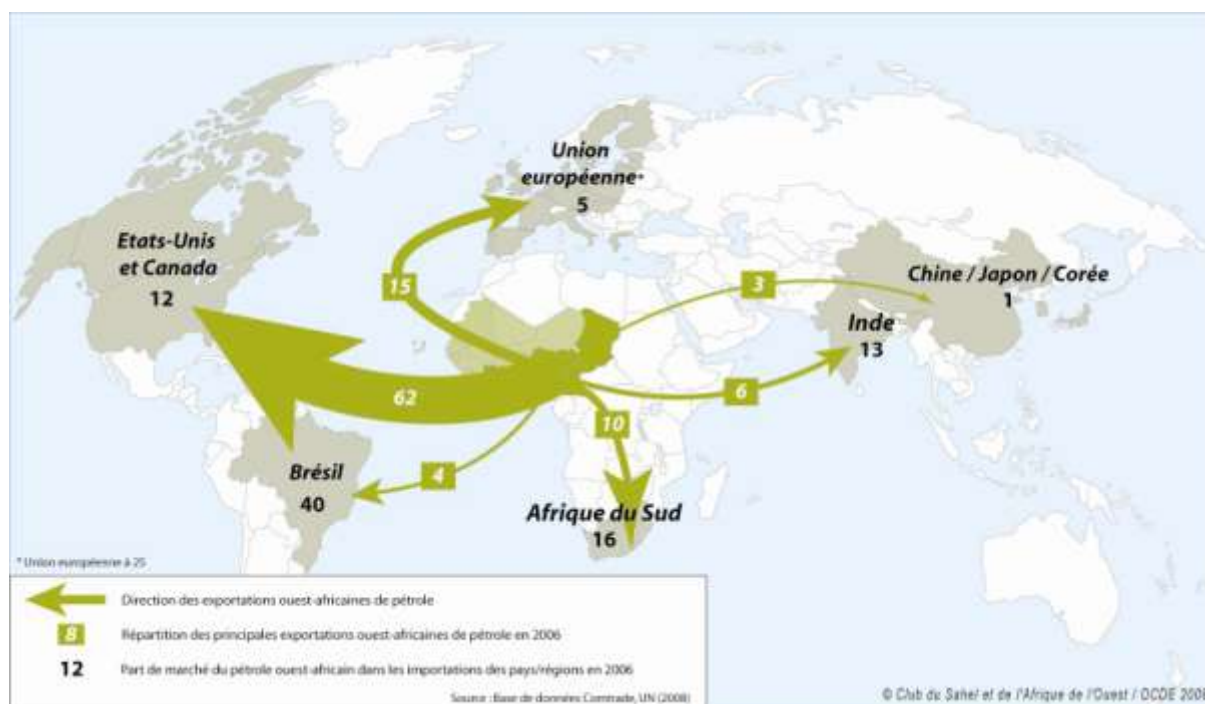
Garantir la sécurité de l'approvisionnement et la stabilité des prix reste un objectif vital des pays consommateurs. Face aux tensions au Moyen-Orient, le pétrole africain est ainsi considéré comme un enjeu important. Ceci conduit à considérer l'Afrique subsaharienne, notamment le Golfe de Guinée, comme une zone possible de tensions géopolitiques majeures. L'intérêt accru pour le pétrole d'Afrique subsaharienne s'explique par plusieurs facteurs : le potentiel de développement, la bonne qualité du pétrole, la situation géographique favorable par rapport aux marchés consommateurs, l'ouverture aux investisseurs étrangers et le fait que ces réserves pétrolières sont aujourd'hui essentiellement offshores à l'abri d'éventuels troubles politiques et sociaux.

L'Afrique de l'Ouest, zone d'influence traditionnelle de la France et des compagnies pétrolières européennes, est l'objet de cette compétition. L'Europe demeure bien implantée dans la région, mais est loin derrière les Etats-Unis qui achètent près des deux tiers des exportations de pétrole. En l'absence de sociétés nationales performantes et compte tenu des conditions d'accès à ces ressources, la région figure parmi les dernières zones au monde ouvertes à l'investissement des compagnies pétrolières étrangères.

¹⁸ OCDE (2007)

Les prévisions montrent que l'Afrique subsaharienne pourrait fournir 25 % du pétrole américain d'ici 2020, contre 15 % en 2005. Cette situation a trouvé un écho au niveau de la diplomatie américaine qui a créé en 2002 « The African Oil Policy Initiative ». Celle-ci a donné l'impulsion au regroupement des États producteurs de pétrole d'Afrique occidentale dans une Commission du Golfe de Guinée. L'initiative a débouché sur la reconnaissance du Golfe de Guinée comme « zone d'intérêt vital » par les États-Unis et sur une stratégie américaine pour sécuriser l'accès aux matières premières dans la région. Ces dernières années l'activité diplomatique et l'engagement militaire américain en Afrique se sont en conséquence sensiblement accélérés.

Carte 2.15. Exportations ouest-africaines de pétrole (2006)



Les pays émergents sont également plus présents sur la scène ouest-africaine. La Chine notamment, deuxième consommateur mondial de pétrole, est très active¹⁹. Très présente en Angola, premier fournisseur africain de la Chine, au Soudan, en République du Congo et en Guinée-Équatoriale, son influence est en revanche encore modeste en Afrique de l'Ouest comparé à l'Afrique du Sud, à l'Inde ou au Brésil (cf. carte 2.15). Ses intérêts seront sans doute plus visibles à l'avenir suite aux investissements effectués au Nigeria, en Côte d'Ivoire ainsi que dans les vastes pays sahéliers (Mali, Niger, Mauritanie ou Tchad).

Enjeux et perspectives

Le poids du secteur pétrolier dans les économies ouest-africaines devient significatif pour plusieurs pays. Au plan régional, on estime que le secteur pétrolier contribue à 30 % du PIB régional. Cette image résulte du poids de l'économie nigériane. Ce secteur contribue fortement aux recettes d'exportation et aux revenus des États producteurs (cf. tableau 2.5). D'ici 2015 puis 2030,

¹⁹ Entre 1998 et 2005, les importations chinoises de pétrole africain ont été multipliées par 9 (de 100 000 à plus de 900 000 barils/jour).

il est probable que les prix réels du pétrole demeure à un prix relativement élevé, au minimum de 60 dollars US²⁰, sous réserve que les capacités de production et de raffinage augmentent plus vite que la demande. Cela n'empêchera de nombreuses fluctuations à court terme.

Tableau 2.5. Contribution macroéconomique du secteur pétrolier et gazier (2005)

	Contribution du secteur pétrolier au PIB	Contribution des exportations de pétrole brut et produits pétroliers aux exportations totales	Contribution du secteur pétrolier aux revenus de l'État
Cameroun	5%	40%	25%
Côte d'Ivoire	4%	25%	7,5%
Nigeria	60%	95%	65%
Tchad	45%	85%	45%

Source : Estimations Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest à partir des données du FMI (2007)

Le boom pétrolier que connaît la région n'est pas en soi synonyme de développement économique. Nombre d'économistes ont mis en lumière le phénomène du syndrome hollandais (« dutch disease ») dont les effets macro-économiques sont négatifs : hausse du taux de change, baisse de la compétitivité de la production locale, dépendance vis-à-vis des importations sans compter les effets de cette ressource sur l'affaiblissement des institutions, situation qui a donné lieu à l'initiative pour la transparence des industries extractives EITI présentée dans l'*encadré 2.11*.

Encadré 2.11. L'initiative pour la transparence dans les industries extractives (EITI)

Annoncée par le Premier ministre britannique lors du Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg, l'EITI a été officiellement lancée lors de la conférence Johannesburg en septembre 2002.

Son objectif est d'encourager la publication par les Etats de leurs revenus tirés de l'exploitation des industries extractives et par les entreprises du secteur des paiements qu'elles versent aux Etats. Parallèlement, la mise en place un mécanisme de réconciliation de ces données permet d'éclairer simplement le niveau de transparence prévalant. La mise en œuvre de l'initiative suppose que les revenus des Etats et les paiements des entreprises soient audités séparément, et qu'une entité tierce, agréée par les structures de pilotage de l'initiative, assure la consolidation des données. Par ce biais, l'EITI vise à promouvoir une meilleure allocation des recettes de l'exploitation des ressources naturelles aux fins d'un développement économique et social durable.

Aujourd'hui, une vingtaine de pays ont adhéré à l'initiative dont 10 en Afrique de l'Ouest. L'état d'avancement de la mise en œuvre varie considérablement selon les Etats. Certains gouvernements et certaines entreprises se sont déjà engagés dans la publication des flux financiers visés par l'initiative.

La Banque mondiale a lancé en avril 2008, l'initiative renforcée baptisée EITI++ qui a pour objectif de « permettre aux pauvres de tirer parti de la flambée des prix des produits de base ». A noter que la Mauritanie et la Guinée ont été les premiers pays à solliciter un appui de la Banque mondiale pour mettre en œuvre cette nouvelle approche.

Source : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

²⁰ En dollars US 2006. En terme nominal, cela correspond à un prix nominal de 110 dollars US.

Une part de la production pétrolière est raffinée dans la région. Le Nigeria, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal disposent d'installations de raffinage dont le potentiel de production correspond globalement à la demande d'hydrocarbures, soit environ 620 000 barils/jour. Ce potentiel, valorisé à hauteur de 60 % des capacités de transformation, est à la base d'un commerce intra régional de produits pétroliers non négligeable. Il s'élève à 25 % des importations régionales d'hydrocarbures, sans compter le commerce informel d'hydrocarbures du Nigeria vers ses pays voisins.

Paradoxalement, la région importe la plus grande partie de ses besoins de l'extérieur de la région. Une meilleure valorisation des ressources pétrolières au niveau régional, de nature à revaloriser le tissu industriel local et à limiter la dépendance à l'égard du marché international, est souhaitable. Le West African Gas Pipeline (WAGP) est un exemple de cette intégration du marché régional pour le gaz et l'énergie. Le grand gazoduc qui approvisionne en gaz nigérian le Ghana, le Togo et le Bénin est opérationnel depuis 2008. Une extension ultérieure vers la Côte d'Ivoire est même envisagée. A bien des égards, le marché régional paraît être le niveau d'opération des acteurs pour le développement du marché de l'énergie. La CEDEAO peut renforcer ces dynamiques en développant la planification des infrastructures régionales et en facilitant la libre circulation des marchandises.



Les défis, que ce soit dans le domaine des mines ou dans celui du pétrole et du gaz, portent sur la gestion par les États de ressources non-renouvelables, souvent stratégiques, pour laquelle le savoir-faire et les capitaux disponibles sont majoritairement étrangers.

Gestion nationale des ressources

Pour faire face à une surenchère entre États sur les conditions offertes aux investisseurs étrangers et optimiser ainsi collectivement les ressources pour le développement issues de l'exploitation minière, la CEDEAO s'est récemment engagée dans la mise au point d'un code d'investissement régional appliqué au secteur minier. Le code minier de la CEDEAO doit permettre « *une gouvernance concertée de l'exploration et de l'exploitation des ressources minières, une réévaluation du profit tiré de l'investissement direct étranger, et l'élimination d'une compétition improductive entre États pour attirer ces investissements.* »

Seule une démarche globale peut permettre aux États de tirer parti des opportunités qui se présentent à eux, malgré les turbulences des marchés internationaux. Chaque maillon de la chaîne de gestion des richesses naturelles est important, depuis les modalités d'octroi des concessions jusqu'au suivi des opérations, en passant par le recouvrement des impôts et taxes, la bonne gestion macroéconomique et l'allocation des recettes, et en particulier la façon dont les ressources dégagées sont dépensées pour assurer une croissance durable et réduire la pauvreté. Cette démarche, qui est à la base de l'initiative EITI++ (cf. encadré 2.11), doit pouvoir servir de guide à tous les pays notamment pour éviter le « syndrome hollandais ».

Une stratégie de long terme pour les ressources publiques

Les ressources ne sont pas inépuisables. Au rythme actuel de production, et compte tenu des estimations de réserves, l'espérance d'exploitation de ces ressources est de 35 ans pour l'uranium, 30 ans pour le phosphate, 64 ans pour le fer et de 42 ans pour le pétrole du Nigeria.

Leur durabilité dépend notamment de l'intérêt des investisseurs, des politiques des États et des anticipations sur les cours.

La gestion de ressources non renouvelables nécessite pour chaque État d'anticiper le long terme dans lequel certaines ressources du sous-sol seront épuisées. La préparation de l'après-pétrole est le cas le plus emblématique pour de telles stratégies. Elle doit ainsi conduire à étudier l'opportunité de constituer des fonds de réserve pour les générations futures, à limiter l'exploitation et à envisager de développer d'autres sources d'énergie en particulier renouvelables.

Marché régional

La région offre un marché en construction qui permet de développer des opportunités concertées, notamment pour des matières premières transformées qui répondent aux besoins du marché régional. Quelques exemples existent, notamment dans le domaine du raffinage, de l'utilisation du gaz pour la production d'électricité. La filière des engrais phosphatés, indispensables à la restauration de la fertilité des sols offre un exemple d'opportunité de cette nature. Tout ce qui concerne les mines artisanales (or, diamant), notamment en matière de technologie, de conditions de travail, de protection de l'environnement et de transformation locale constitue également une voie importante.

Contraintes sociales et environnementales

Les conditions de travail en matière de santé et la protection de l'environnement au niveau des mines (artisanales ou industrielles) doivent faire l'objet d'une attention plus forte des pouvoirs publics en lien avec les entreprises privées. Cela nécessite à court terme d'avoir des contre-pouvoirs (justice, société civile) suffisants pour favoriser le respect des règles de protection sociale et environnementale. A plus long terme, il est nécessaire d'avoir une vision prospective, non seulement des activités économiques projetées, mais aussi de leur impact pendant la phase d'exploitation, tout en préparant les conditions de la fin de cette exploitation pour les régions concernées.